

Passage de la Licence 3 au Master 1 à l'Université Toulouse 1 Capitole

*Diplômés de Licence 3 en 2016-17 –
Inscrits en Master 1 en 2017-18*

*Quelle évolution depuis les promotions
de L3 2014-15 et M1 2015-16 ?*

Introduction

Contexte et objectifs de l'étude

Suite à une demande du SUIO-IP de l'université Toulouse 1 Capitole une première étude a été publiée en mars 2017 concernant le passage des diplômés de Licence 3 vers le Master 1. Cette étude portait sur les diplômés de Licence 3 2014-15 et les inscrits en Master 1 à UT Capitole en 2015-16.

A la rentrée universitaire 2017-18, dans le cadre de l'application de la loi du 23 décembre 2016, les composantes Administration et Communication, Informatique, TSE et TSM de l'Université Toulouse 1 Capitole ont mis en place une sélection en Master 1. La composante Droit a choisi à titre dérogatoire et transitoire de rester sur une sélection en Master 2. En lien avec la mise en place de cette sélection, il est apparu pertinent d'actualiser la première étude réalisée et d'analyser les éventuelles évolutions observées.

Trois objectifs principaux ont été fixés pour répondre à la problématique posée :

- ☐ Mesurer l'évolution du taux de poursuite d'études en Master 1 à UT1 des diplômés de Licence 3 d'UT1 entre les promotions de diplômés de Licence 3 2014-15 et 2016-17..
- ☐ Identifier les études poursuivies par les diplômés de L3 à UT1 et observer les éventuelles évolutions.
- ☐ Connaître la situation des étudiants inscrits en Master 1 en 2017-18 l'année précédente et mesurer les éventuelles évolutions par rapport à la promotion 2015-16.

Poursuite d'études en Master 1 à UT1 des diplômés de Licence 3

Méthodologie

Les critères de définition de la population ciblée par cette étude sont les suivants :

Diplômés de Licence 3 à UT1 en 2014-15 et en 2016-17 en inscription première hors

- CPAG
- DCG
- DU
- Formations délocalisées à l'étranger
- FOAD
- VAE
- ICL et ICT
- Mobilités internationales
- Prépa
- Licences Pro

Ainsi, 2019 individus diplômés de L3 en 2016-17 sont concernés par l'étude (ainsi que 1878 diplômés 2014-15 à titre comparatif).

Composante	Diplôme	2016-17	2014-15
Administration et Communication (A&C)	L3 AES Gouvernance des entreprises et des territoires	186	221
	L3 Economie et Société	89	82
	L3 Ressources Humaines	15	16
	L3 Information et Communication	62	70
Total Administration et Communication		352	389
Droit	L3 Droit parcours Droit & Monde Hispanique	21	22
	L3 Droit parcours Droit français et Droit anglo-saxon	25	27
	L3 Droit Toulouse	809	792
	L3 Droit parcours Droit et Gestion	11	-
	L3 Droit parcours Droit et Science Politique	75	73
	L3 Droit parcours Juriste d'Entreprise	15	20
	L3 Droit Montauban	56	42
Total Droit		1012	976
TSM	L3 Comptabilité - Contrôle (Rodez)	30	9
	L3 Comptabilité - Contrôle (Toulouse)	81	65
	L3 Gestion parcours Management	132	106
	L3 Gestion parcours Marketing	120	115
Total TSM		363	295
Informatique	L3 MIAGE	19	24
	L3 MIAGE-Alternance	24	15
	L3 MIAGE-FC	7	5
Total Informatique		50	44
TSE	L3 Economie	128	112
	L3 Economie et Droit	40	26
	L3 Economie et Mathématiques	47	36
Total TSE		215	174
Total général		2019	1878

Source : Apogée, Université Toulouse 1 Capitole au 12-10-2017

A noter : en 2014-15 d'autres L3 que celles présentées ici existaient mais ne font plus partie de l'offre de formation en 2016-17. Nous avons conservé ici uniquement les L3 qui existaient lors des deux années.

Les diplômés de Licence 3 de l'université poursuivent-ils leurs études en Master 1 à UT1 l'année suivante ? Qui sont ces diplômés ? Quels Master 1 intègrent-ils ?

A noter : nous prendrons ici en compte uniquement les inscriptions en Master 1 en inscription première.

76% des diplômés de L3 d'UT1 en 2016-17 sont réinscrits en Master 1 à UT1 l'année suivante avec des disparités importantes selon la composante de rattachement et le diplôme obtenu.

Ce taux était de 73% pour les mêmes formations de la promotion 2014-15

- **53%** des diplômés de L3 **d'A&C** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante et parmi eux la moitié en M1 de droit, 21% en M1 A&C, 16% en M1 d'informatique et 10% en M1 à la TSM. Parmi les diplômés de L3 2014-15 d'A&C, 49% avaient poursuivi leurs études en M1 à UT1 et parmi eux également la moitié en droit et un tiers en M1 A&C.
- **82%** des diplômés de L3 de **droit à Toulouse** et 73% des titulaires d'une L3 de Droit à Montauban (soit 81% de l'ensemble des diplômés de L3 de Droit) sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante et parmi eux, la quasi-totalité en M1 de droit (98%). Parmi les diplômés de L3 2014-15 des mêmes Licences de Droit, 77% avaient poursuivi leurs études en M1 à UT1 et parmi eux la quasi-totalité en M1 de droit (98%).
- **80%** des diplômés de L3 de la **TSM** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante et la quasi-totalité en M1 de la TSM. . Parmi les diplômés de L3 2014-15 des mêmes Licence de la TSM, 85% avaient poursuivi leurs études en M1 à UT1, tous à la TSM.
- **76%** des diplômés de L3 **informatique** à Toulouse sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante et tous en M1 d'informatique. Parmi les diplômés de L3 2014-15 des mêmes Licence en informatique, 96% avaient poursuivi leurs études en M1 à UT1, également tous en informatique.
- **78%** des diplômés de L3 de la **TSE** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante et 91% en M1 à la TSE (plus de 4 sur 10 en année de césure). Parmi les diplômés de L3 2014-15 des mêmes Licence de la TSE, 85% avaient poursuivi leurs études en M1 à UT1, tous à la TSE et 1/3 en année de césure.

L3 en 2016-17	Inscription en M1 à UT1 en 2017-18						
	M1 AC	M1 Droit	M1 TSM	M1 Info	M1 TSE	M1 TSE Césure	Total M1 à UT1
L3 A&C	21%	53%	10%	16%	0%	0%	53%
L3 Droit Toulouse et Montauban	0,5%	98%	1,5%	0%	0%	0%	81%
L3 TSM	0%	1%	98%	1%	0%	0%	80%
L3 Info	0%	0%	0%	100%	0%	0%	76%
L3 TSE	0%	7%	2,5%	0,5%	50%	41%	78%
Tous							76%

Source : Apogée, Université Toulouse 1 Capitole

Diplômés de L3 en 2014-15 inscrits en M1 à UT1 en 2015-16
49%
77%
85%
91%
85%
73%

Globalement, le taux de poursuite d'études des diplômés de Licence 3 en Master 1 à UT1 a peu évolué (76% pour les diplômés de L3 en 2016-17 contre 73% pour la promotion 2014-15), mais on observe des différences importantes selon la composante. Ainsi le taux de poursuite d'études en M1 à UT1 des

diplômés de L3 a baissé pour les composantes Informatique, TSM et TSE alors qu'il a progressé en Droit et A&C.

On peut s'interroger sur le lien qu'il existe entre cette observation et la mise en place de la sélection à l'entrée en M1 pour les composantes TSM, TSE et Informatique. Les étudiants ont-ils préféré anticiper un départ vers un autre établissement dès le M1 alors que jusqu'à présent ils avaient cette démarche entre le M1 et le M2 ?

L3 d'Administration et Communication en 2016-17

A noter : nous ne traiterons pas ici la Licence 3 Ressources Humaines dans la mesure où les effectifs sont trop réduits (15 diplômés en 2016-17 et 16 en 2014-15)

53% des diplômés de L3 d'A&C en 2016-17 sont inscrits en Master 1 à UT1 l'année suivante (contre 49% de la promotion 2014-15). On observe une nette différence selon la L3 obtenue.

- 62% des diplômés de **L3 Gouvernance des Entreprises et des Territoires (GET)** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante (contre 57% pour la promotion de L3 2014-15). Parmi eux, 71% sont inscrits en M1 de plein droit de Droit, 4% en M1 sélectif de Droit, 8% en M1 de d'A&C (sélectif), 11% en M1 à la TSM (sélectif) et 6% en M1 d'informatique (sélectif). Par rapport à la promotion 2014-15, le taux de poursuite en M1 à UT1 a globalement progressé (62% contre 57%) mais avec une diminution vers les M1 d'A&C (8% contre 15%) au profit de la poursuite en M1 à la TSM (11% contre 5%)
- 52% des diplômés de **L3 Economie et société** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante (contre 44% pour la promotion de L3 2014-15). Parmi eux, 15% sont inscrits en A&C (sélectif), 48% en M1 d'informatique (sélectif), 26% en M1 de plein droit de Droit et 11% en M1 de la TSM (sélectif). Par rapport à la promotion 2014-15, le taux de poursuite en M1 en A&C a nettement diminué (15% contre 44%) au profit de la poursuite en M1 en informatique (48% contre 28%) et dans une moindre mesure en Droit (26% contre 14%).
- Comme pour la promotion 2014-15, 39% des diplômés de **L3 Information et communication** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante. Parmi eux, également comme pour la promotion 2014-15, 96% se sont inscrits au sein du M1 sélectif Information et Communication de la faculté d'A&C et 4% en M1 sélectif de Droit.

Finalement, parmi les diplômés de L3 d'A&C qui ont poursuivi en M1 à UT1 l'année suivante, la part de ceux qui ont poursuivi en M1 A&C est en baisse (21% contre 32% pour la promotion 2014-15) surtout au profit des M1 d'Informatique (16% contre 10%). La part de ceux qui poursuivent en M1 de Droit est inchangée, que cela soit de plein droit (50% pour les deux promotions) ou via une sélection (3% contre 2% pour la promotion 2014-15).

L3 A&C en 2016-17	Inscription en M1 à UT1 en 2017-18					
	M1 A&C	M1 Droit		M1 TSM	M1 Info	M1 à UT1
		PD	S			
L3 Gouvernance des Entreprises et des Territoires (GET)	8%	71%	4%	11%	6%	62%
L3 Economie et Société	15%	26%	0%	11%	48%	52%
L3 Information et Communication	96%	0%	4%	0%	0%	39%
Tous	21%	50%	3%	10%	16%	53%

Source : Apogée, Université Toulouse 1 Capitole
Note : PD=accès de plein droit – S= accès sélectif

L3 de Droit en 2016-17

A noter : nous ne traiterons pas ici les Licence 3 Droit et gestion et Juriste d'entreprise dans la mesure où les effectifs sont trop réduits (respectivement 11 et 15 diplômés en 2016-17)

81% des diplômés de L3 de Droit (Toulouse et Montauban) en 2016-17 sont inscrits en Master 1 à UT1 l'année suivante (contre 76% de la promotion 2014-15). On observe là aussi une nette différence selon la L3 obtenue.

- 71% des diplômés de **L3 Droit & Monde Hispanique** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante (ils étaient 86% au sein de la promotion 2014-15), la quasi-totalité en M1 de Droit de plein droit (principalement en Master 1 Droit international mais pas uniquement).
- 68% des diplômés de **L3 Droit français et Droit anglo-saxon** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante (ils étaient 56% au sein de la promotion 2014-15). Parmi eux, 4 sur 10 ont intégré le Master 1 droit des affaires et 1 sur 4 le M1 de droit international. La quasi-totalité sont inscrits dans un Master 1 de plein droit.
- 83% des diplômés de **L3 de droit** à Montauban et Toulouse sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante (ils étaient 77% au sein de la promotion 2014-15), la quasi-totalité en droit, principalement des Master non sélectifs (comme pour la promotion 2014-15).
- 73% des diplômés de **L3 Droit et Science Politique** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante (ils étaient 66% au sein de la promotion 2014-15), la grande majorité en droit. Les autres (11%) ont intégré un M1 sélectif d'A&C ou de la TSM (ils sont plus nombreux dans ce cas que pour la promotion 2014-15 : 6%).

Globalement, parmi les diplômés de L3 de droit qui ont poursuivi en M1 à UT1 l'année suivante, la part de ceux qui ont poursuivi en M1 de droit est toujours très importante (98% et 96% pour la promotion 2014-15).

L'augmentation de la poursuite d'études des diplômés de L3 en M1 à UT1 pour l'ensemble des diplômés de L3 de droit (81% contre 76% en 2014-15) cache toutefois des disparités. Ainsi, le taux de poursuite en M1 à UT1 est en nette baisse pour les diplômés de L3 droit et monde hispanique alors qu'il est en augmentation pour les diplômés de L3 droit et science politique, droit, ainsi que droit français et droit anglo-saxon. La faiblesse des effectifs au sein de certaines formations (notamment les licences bilingues) doivent toutefois nous amener à prendre ces éléments avec précaution dans la mesure où les taux peuvent facilement varier d'une année à l'autre lorsqu'une formation comprend peu de diplômés.

L3 Droit en 2016-17	Inscription en M1 à UT1 en 2017-18					
	M1 A&C	M1 Droit		M1 TSM	M1 TSE	M1 à UT1
		PD	S			
L3 Droit & Monde Hispanique		93%	7%			71%
L3 français et Droit anglo-saxon		94%	6%			68%
L3 Droit – Toulouse et Montauban		98%	1%	1%		83%
L3 Droit et Science Politique	5,5%	89%		5,5%		77%
L3 Juriste d'Entreprise		56%	44%			60%
Tous	0,5	96%	2%	1,5%		81%

Source : Apogée, Université Toulouse 1 Capitole
Note : PD=accès de plein droit – S= accès sélectif

L3 à la TSM en 2016-17

80% des diplômés de L3 de la TSM en 2016-17 sont réinscrits en Master 1 à UT1 l'année suivante (ils étaient 85% en 2014-15), tous à la TSM. Plus précisément,

- 89% des diplômés de **L3 Comptabilité contrôle** à Toulouse et 73% des diplômés de L3 Comptabilité contrôle à Rodez sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante (ils étaient respectivement 98% et 78% en 2014-15), principalement en M1 Comptabilité contrôle mais aussi en M1 Finance et Contrôle de Gestion et audit organisationnel.
- 84% des diplômés de **L3 Marketing** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante (ils étaient respectivement 82% en 2014-15). Parmi eux, comme en 2014-15, 8 sur 10 sont inscrits en M1 Marketing.
- 75% des diplômés de **L3 Management** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante (ils étaient respectivement 80% en 2014-15). Ces étudiants se répartissent entre les M1 de la TSM suivants : Contrôle de gestion et audit organisationnel, Droit et gestion, Finance, Gestion des Ressources Humaines, IMOS, Stratégie et Management international.

L3 à La TSM en 2016-17	M1 à UT1 en 2017-18
L3 Comptabilité - Contrôle (Rodez)	73%
L3 Comptabilité - Contrôle (Toulouse)	89%
L3 Gestion - Management	75%
L3 Gestion - Marketing	84%
Tous	80%

Source : Apogée, Université Toulouse 1 Capitole

Globalement, parmi les diplômés de L3 de la TSM qui ont poursuivi en M1 à UT1 l'année suivante, la part de ceux qui ont poursuivi en M1 au sein de la TSM est toujours très important (98% et 100% pour la promotion 2014-15).

La baisse de la poursuite d'études des diplômés de L3 en M1 à UT1 pour l'ensemble des diplômés de L3 de la TSM (80% contre 85% en 2014-15) concerne deux des Licence 3 de la TSM sur trois (L3 Comptabilité contrôle et L3 Marketing). Le taux de poursuite d'études des diplômés de L3 Marketing est quant à lui constant.

L3 Informatique en 2016-17

A noter : nous ne traiterons pas ici les Licence 3 MIAGE en FC dans la mesure où les effectifs sont trop réduits (7 diplômés en 2016-17)

76% des diplômés de L3 d'informatique en 2016-17 sont réinscrits en Master 1 à UT1 l'année suivante (ils étaient 85% en 2014-15), tous en informatique. Plus précisément, 84% des diplômés de **L3 MIAGE** et 87% des **L3 MIAGE en Alternance** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante (ils étaient 96% et 93% pour la promotion 2014-15). Les diplômés de L3 en alternance se sont majoritairement inscrits en M1 MIAGE alternance. En revanche, la moitié des diplômés de L3 MIAGE ont intégré le M1 MIAGE en alternance et la moitié le M1 MIAGE classique.

L3 Informatique en 2016-17	M1 à UT1 en 2017-18
L3 MIAGE	84%
L3 MIAGE-Alternance	87%
Tous	76%

Source : Apogée, Université Toulouse 1 Capitole

L3 à TSE en 2016-17

78% des diplômés de L3 de TSE en 2016-17 sont réinscrits en Master 1 à UT1 l'année suivante (ils étaient 85% en 2014-15). Plus précisément,

- 74% des diplômés de **L3 Economie et Mathématiques** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante (ils étaient 92% en 2014-15), majoritairement en M1 Econométrie et Statistique parcours classique voie Statistiques et Econométrie Appliquée (la moitié en césure).
- 83% des diplômés de **L3 Economie et Droit** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante (ils étaient 85% en 2014-15), majoritairement en M1 Economie et Droit (très souvent en année de césure).
- 78% des diplômés de **L3 Economie** sont inscrits en M1 à UT1 l'année suivante (ils étaient 83% en 2014-15), majoritairement en M1 Economie parcours classique (la moitié en année de césure) et dans une moindre mesure en M1 Economie parcours international.

L3 TSE en 2016-17	M1 à UT1 en 2017-18
L3 Economie	78%
L3 Economie et Droit	83%
L3 Economie et Mathématiques	74%
Tous	78%

Source : Apogée, Université Toulouse 1 Capitole

La baisse de la poursuite d'études des diplômés de L3 en M1 à UT1 pour l'ensemble des diplômés de L3 de la TSE (78% contre 85% en 2014-15) concerne essentiellement les Licences 3 Economie et Economie et Mathématique. La L3 Economie et Droit garde à peu près le même taux de poursuite d'études en M1 à UT1 que pour la promotion 2014-15.

Inscription en Master 1 à UT1

Méthodologie

Les critères de définition de la population ciblée par cette étude sont les suivants :

Inscrits en Master 1 à UT1 en 2017-18 en inscription première en formation initiale (selon le régime d'inscription) hors :

- CPAG
- Formations délocalisées à l'étranger
- Mobilités internationales
- DU
- FOAD
- Césure
- VAE
- ICL et ICT
- Préparations aux concours

Ainsi, 2660 individus sont concernés par l'étude.

Composante	Diplôme	Effectifs
Administration et Communication	M1 Information et Communication	77
	M1 Sciences Economiques et Sociales	27
Total Administration et Communication		104
Droit	M1 Droit des affaires	314
	M1 Droit International	180
	M1 Droit Privé	179
	M1 Science Politique	196
	M1 Droit pénal et sciences criminelles	176
	M1 Droit Social	168
	M1 Droit Public	165
	M1 Droit fiscal	91
	M1 Droit Notarial	78
	M1 Droit du numérique	68
	M1 Droit du Patrimoine	53
	M1 Droit de l'Immobilier	48
	M1 Droit Européen	33
	M1 Histoire du Droit et des institutions	13
Total Droit		1767
TSM	M1 Comptabilité, Contrôle, Audit	60
	M1 Contrôle de gestion et audit organisationnel	43
	M1 Droit et gestion	39
	M1 Finance	72
	M1 Ingénierie des Organisations Sportives	52
	M1 Gestion des RH	52
	M1 Management International	40
	M1 Management stratégique	66
	M1 Marketing	116
Total TSM		540
Informatique	M1 MIAGE Systèmes d'Information Innovants	15
	M1 MIAGE Ingénierie des Données et Protection, Ingénierie de la Transformation Numérique	11
	M1 Ingénierie Métier	60
Total Informatique		86

TSE	M1 Economie	92
	M1 Economie et Droit	11
	M1 Econométrie et Stat. – Mathématiques de la Décision	11
	M1 Econométrie et Stat. – Econométrie Appliquée	49
Total TSE		163
Total général		2660

Source : Apogée, Université Toulouse 1 Capitole

D'où viennent les étudiants inscrits en Master 1 à UT1 en 2017-18 ?

Sur l'ensemble des étudiants inscrits en M1, 6% sont redoublants, ils préparaient l'année précédente le même Master 1 à UT1. Parmi les non redoublants, **63% étaient inscrits à UT1 l'année précédente** (55% préparaient une L3, 6% un autre diplôme : DU, LPro, préparation aux concours ou autre M1 et 2% étaient en Césure). 30% étaient quant à eux inscrits dans un autre établissement d'enseignement supérieur français, 3% dans un établissement étranger et 4% n'étaient pas scolarisés.

Cette répartition varie nettement d'une composante à l'autre.

- 3% des étudiants de M1 **d'A&C** sont redoublants. **Parmi les non redoublants, 49% des étudiants étaient inscrits à UT1 en 2016-17 (ils étaient 61% en 2015-16)**. 38% étaient inscrits dans un autre établissement d'enseignement supérieur français, 1% dans un établissement étranger et 12% n'étaient pas scolarisés.
- 9% des étudiants de M1 **de Droit** sont redoublants. **Parmi les non redoublants, 64% des étudiants étaient inscrits à UT1 en 2016-17 (ils étaient 69% en 2015-16)**. 32% étaient inscrits dans un autre établissement d'enseignement supérieur français, 1% dans un établissement étranger et 3% n'étaient pas scolarisés.
- 1% des étudiants de M1 **de TSM** sont redoublants. **Parmi les non redoublants, 61% des étudiants étaient inscrits à UT1 en 2016-17 (ils étaient 54% en 2015-16)**. 31% étaient inscrits dans un autre établissement d'enseignement supérieur français, 3% dans un établissement étranger et 5% n'étaient pas scolarisés.
- 5% des étudiants de M1 **d'Informatique** sont redoublants. **Parmi les non redoublants, 76% des étudiants étaient inscrits à UT1 en 2016-17 (ils étaient 78% en 2015-16)**. 6% étaient inscrits dans un autre établissement d'enseignement supérieur français, 6% dans un établissement étranger et 12% n'étaient pas scolarisés.
- 1% des étudiants de M1 **de TSE** sont redoublants. **Parmi les non redoublants, 74% des étudiants étaient inscrits à UT1 en 2016-17 (ils étaient 67% en 2015-16)**. 7% étaient inscrits dans un autre établissement d'enseignement supérieur français, 15% dans un établissement étranger et 4% n'étaient pas scolarisés.

M1 à UT1 en 2015-16	Situation année précédente								
	Redou- blants	Hors redoublants							
		Total à UT1	L3 à UT1	UT1 hors L3	UT1 Césure	Autre univ. française	Autre étab. français	Etab. étranger	Non scolarisés
M1 A&C	3%	49%	47%	2%	0%	29%	9%	1%	12%
M1 Droit	9%	64%	56%	7%	1%	29%	3%	1%	3%
M1 TSM	1%	61%	60%	1%	0%	20%	11%	3%	5%
M1 Informatique	5%	76%	50%	26%	0%	6%	0%	6%	12%
M1 TSE	1%	74%	52%	0%	22%	5%	2%	15%	4%
Tous	6%	63%	55%	6%	2%	25%	5%	3%	4%

Source : Apogée, Université Toulouse 1 Capitole

Globalement, la part des étudiants de Master 1 non redoublants qui étaient inscrits à UT1 l'année précédente a peu évolué (63% pour les étudiants de M1 en 2017-18 contre 65% pour la promotion 2015-16), mais on observe des différences importantes selon la composante. Ainsi le taux d'étudiants de M1 non redoublants qui étaient déjà inscrits à UT1 l'année précédente a baissé pour les composantes A&C et Droit alors qu'il a progressé à TSE et TSM.

Plus particulièrement, les Master 1 au sein desquels la part des étudiants non redoublants qui étaient inscrits à UT1 l'année précédente est élevée sont les suivants :

Administration et Communication

- M1 Economie et Société (65% étaient inscrits à UT1 en 2016-17)

Droit

- M1 Droit du numérique (80% étaient inscrits à UT1 en 2016-17)
- M1 Droit européen (75% étaient inscrits à UT1 en 2016-17)
- M1 Droit public (74% étaient inscrits à UT1 en 2016-17)
- M1 Droit international (70% étaient inscrits à UT1 en 2016-17)

TSM

- M1 Comptabilité contrôle audit (92% étaient inscrits à UT1 en 2016-17)
- M1 Marketing (79% étaient inscrits à UT1 en 2016-17)

Informatique

- M1 MIAGE IDP & ITN (82% étaient inscrits à UT1 en 2016-17)
- M1 MIAGE Ingénierie Métier (95% étaient inscrits à UT1 en 2016-17)

TSE

- M1 Economie parcours Standard (86% étaient inscrits à UT1 en 2016-17)
- M1 Econométrie et Statistique voie Mathématique de la décision (100% étaient inscrits à UT1 en 2016-17)
- M1 E Econométrie et Statistique voie Statistiques et Econométrie Appliquée (83% étaient inscrits à UT1 en 2016-17)